
Protocole renforcé à destination des parents

Circonscription de Lodève

École publique **compléter nom** - 2 novembre 2020

Suite aux annonces gouvernementales, à partir du 2 novembre 2020 le protocole sanitaire sera renforcé sur l'école. Voici les informations générales afin que vous puissiez vous organiser au mieux pour cette rentrée.

Entrées et sorties des classes

Pour accompagner et venir récupérer votre enfant à l'école **une attestation par enfant** vous sera fournie lundi 2 novembre. Il faudra la compléter avec les noms des personnes susceptibles de faire ces déplacements.

Pour les écoles qui mettent en place des entrées et sorties échelonnées :

Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école ?

Si votre enfant va à la garderie le matin, il faudra le déposer selon la procédure habituelle en respectant les règles sanitaires. **À compléter ou modifier si besoin.**

Si votre enfant ne bénéficie pas de la garderie du matin, il faudra le déposer **à compléter en expliquant les modalités et les lieux.**

Il vous faudra alors respecter les règles de distanciation physique et **ne pas rester devant l'école** une fois que votre enfant sera accueilli.

Comment mon enfant sortira-t-il le soir ?

Si votre enfant va à la garderie, un animateur viendra le prendre en charge directement dans la classe. **À compléter ou modifier si besoin.**

Pour tous les enfants rentrant à la maison, afin de permettre la sortie des enfants en favorisant la distanciation physique, **compléter le protocole : départs échelonnés ? par différentes sorties ?**

Il vous sera demandé de respecter au maximum ce planning afin d'éviter qu'un nombre trop important d'élèves se croisent en entrant.

Organisation des récréations

Les récréations seront échelonnées en respectant le planning suivant :

Classe 1 etc... : **à compléter, peut être fait sous forme de tableau.**

Cet échelonnement limitera le nombre d'élèves dans la cour en même temps et évitera le brassage des classes.

Règles sanitaires

Établies selon les 5 principes fondamentaux suivants :

- | | |
|----|---|
| 1. | Maintenir de la distance physique |
| 2. | Appliquer les gestes barrière |
| 3. | Limiter le brassage des élèves |
| 4. | Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels |
| 5. | Former, informer et communiquer |

1. Maintenir de la distance physique

Au sein d'une même classe, la distanciation physique sera effectuée dès que possible. Entre élèves de classes différentes, la distanciation physique d'un mètre sera systématiquement mise en place.

2. Appliquer les gestes barrière

Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de classe, votre enfant devra emprunter un chemin qui lui permette de rester à distance des autres. Il devra **se laver les mains après son passage aux toilettes**.

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de récréation, votre enfant devra **demander l'autorisation à l'enseignant** de surveillance car nous devons limiter le nombre d'enfants à l'intérieur des sanitaires.

Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école ;
- avant et après chaque récréation ;
- avant et après chaque repas ;
- après les passages aux toilettes ;
- après s'être mouché ;
- autant de fois que besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez lui ou en rentrant chez lui.
-

Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque.

Mon enfant portera-t-il un masque ?

Pour les enfants en élémentaire (du CP au CM2) le port du masque est obligatoire. Pour les élèves de maternelle, le port du masque est proscrit.

Vous devez fournir à votre enfant 1 masque par demi-journée (1 pour le matin, 1 autre pour l'après-midi). Aucun masque ne sera fourni par l'école (sauf cas exceptionnel).

3. Limiter le brassage des élèves

Comment mon enfant rejoindra-t-il sa classe ?

Tous les élèves se rendront directement dans leur classe lors de leur arrivée à l'école. **Les portes seront tenues ouvertes** pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées. Ils seront surveillés dans leurs déplacements et leur enseignant les attendra en classe.

D'autres personnes auront-elles accès à l'école ?

Toutes les interventions qui devaient avoir lieu ont été annulées pour limiter le brassage des populations.

4. Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

A quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?

Les salles de classes seront aérées **15 minutes toutes les deux heures**.

A quelle fréquence les locaux seront-ils désinfectés ?

Les locaux et les tables / chaises seront désinfectés une fois par jour. Les surfaces les plus fréquemment touchées seront désinfectées plusieurs fois par jour (poignées, interrupteurs...).

5. Former, informer, communiquer

Les parents jouent un rôle essentiel :

- En expliquant et en apprenant les gestes barrière et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants.
- En respectant les horaires de dépose et de reprise de vos enfants.
- En évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- En prenant la température de votre enfant tous les matins. **Si votre enfant a 38°C ou plus, vous devez le garder sous surveillance chez vous.**
- En ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus (fièvre, sensation de fatigue, toux sèche, courbatures et douleurs, congestion nasale, écoulement nasal, maux de gorge, diarrhées, éruptions cutanées...), **ou si un membre de la famille nucléaire présente ces mêmes symptômes.**
- **Si votre enfant ou un membre du foyer est testé positivement à la COVID19 vous devez informer le directeur d'école dans les plus brefs délais. Pas de retour en classe sans avis médical.**

Si mon enfant est une personne à risque, puis-je le mettre à l'école ?

Pour cette question, merci de vous rapprocher de votre médecin traitant. Vous pouvez contacter le directeur / la directrice afin d'être mis en lien avec le médecin scolaire pour toute question d'ordre médical.